

Ecrit par le 24 novembre 2024

Préservation de la Sorgue : tout ce qu'il faut savoir



L'été est là. L'envie de plonger dans la Sorgue, dont la température oscille entre 12 et 13°C toute l'année, s'intensifie. Et pourtant, il y a certaines mesures à respecter afin de préserver ce joyau vauchusien, son environnement et sa biodiversité, comme nous le rappelle le [Syndicat mixte du bassin des Sorgues](#) (SMBS).

Concernant la navigation, tous les types d'engins flottants ne sont pas autorisés. Seuls les bateaux de secours et d'entretien, ainsi que les canoës, les kayaks, les barques de joueurs et les négo chins peuvent naviguer sur les Sorgues. Les paddles et autres engins de plage gonflables sont interdits. Par ailleurs, du

Ecrit par le 24 novembre 2024

1er juillet au 31 août, la navigation sur la Sorgue est autorisée uniquement de 9h30 à 18h pour les personnes non licenciées à la [Fédération française de canoë-kayak](#) (FFCK). Toute navigation est interdite si le débit de la Sorgue à Fontaine-de-Vaucluse est inférieur ou égal à 4 m³/s durant 2 jours consécutifs. Pour vous informer sur le débit, [cliquez ici](#).

Les berges de la Sorgue et la moitié du lit du cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains. L'accès aux rives, ainsi que toute entrée et sortie du cours d'eau ne peuvent se faire que par des zones du domaine public autorisant l'embarquement ou le débarquement.

Il n'y a aucune plage aménagée et surveillée. La baignade se fait donc sous la responsabilité de chacun, dans le respect des propriétés privées et du milieu naturel. Cependant, la baignade est interdite par arrêté municipal à de nombreux endroits jugés dangereux. Tout personne enfreignant cette règle se verra exposée à une amende.

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse

Ecrit par le 24 novembre 2024



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille. Créée en 2018, la [Garde régionale forestière](#) est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1...) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.

Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le [Parc naturel régional du Ventoux](#) et 28 pour le [Parc naturel régional du Luberon](#) qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.

Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.

« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Sarah Ripert & L.G.

Ecrit par le 24 novembre 2024



© Pierre-Emmanuel Trigo

Notaires : urbanisme durable et défis environnementaux

Écrit par le 24 novembre 2024



À l'approche du 120e Congrès qui se tiendra cette année à Bordeaux du 25 au 27 septembre 2024, sous la présidence de Marie Hélène Péro Augereau-Hue, les notaires de France travaillent sur un thème: 'Vers un urbanisme durable, accompagner les projets face aux défis environnementaux.'

Les notaires, sont présents sur tout le territoire pour enregistrer et analyser les transactions immobilières, privées comme publiques. Dans ce cadre, ils informent et conseillent leurs clients sur les évolutions des droits et des obligations liées au risque climatique et imaginent des solutions juridiques adaptées.

Le 120^e congrès survient dans un contexte où l'urgence écologique se fait de plus en plus pressante, exacerbée par une crise environnementale qui s'aggrave. Reconnaisant la nécessité d'adapter le cadre légal actuel, le congrès promet de dévoiler des propositions innovantes pour encourager des projets urbains respectueux de l'environnement.

Les participants, experts en droit et spécialistes de l'urbanisme, s'engagent résolument en faveur d'un développement urbain qui respecte les principes de durabilité. Partageant la conviction que le droit peut et doit jouer un rôle clé dans la transition écologique, ils reconnaissent également les limites des outils juridiques existants face à l'ampleur des enjeux actuels. Ainsi, ce congrès se veut un pivot pour la transformation nécessaire des pratiques juridiques, adaptant le droit à l'impératif écologique :

Ecrit par le 24 novembre 2024

- Mieux appréhender les risques naturels et environnementaux, maîtriser et délivrer l'information utile ;
- Proposer des solutions concrètes et effectives à la réalisation et à la réussite des opérations immobilières en tenant compte des enjeux environnementaux liés au changement climatique, tout en préservant la nature et la biodiversité ;
- Refondre l'urbanisme sur les bases du développement durable, tenir compte des externalités positives, mettre en œuvre la séquence ERC (Eviter - Réduire - Compenser) ;
- Simplifier les procédures en matière d'urbanisme ;
- Proposer, à l'heure du ZAN, des solutions de réappropriation de l'existant, de densification des territoires dans le respect de la nature ;

Telles sont les ambitions que se donne le Congrès des notaires de France pour sa 120e édition.

Le format :

- 3 jours, les 25, 26 et 27 septembre au Palais de l'Atlantique de Bordeaux.
- 12 heures de plénières et 18 heures de formation
- 45 intervenants dans le programme de formation
- Programme construit avec plus de 65 intervenants experts d'horizons divers,
- Format « Hybride » en présentiel ou digital (Format conservé depuis 2020 durant lequel est né CONGRES+, la plateforme du Congrès des notaires de France).

Les plénières et ces formations feront intervenir des grandes personnalités tels-que :

- Le garde des Sceaux, ministre de la Justice,
- Sophie Sabot-Barcet, Présidente du Conseil Supérieur du Notariat,
- Matthias Guyomar, Conseiller d'État, magistrat à la Cour européenne des droits de l'homme
- Pierre Hurmic, maire de Bordeaux
- Delphine Detrioux, présidente de la chambre des notaires de Gironde

Pour ce 120e Congrès des notaires de France, l'exposition a été entièrement repensée, comprenant :

- Plus de 2600 m² de surface d'exposition
- Plus de 125 organisations proches du notariat avec des partenaires directement concernés par la thématique comme le CEREMA ou la Fondation du patrimoine.

Écrit par le 24 novembre 2024

L'Association Congrès des Notaires de France s'efforce de mener ses actions en respectant les principes de responsabilité sociétale, sociale et environnementale.

Les travaux juridiques d'intérêt général de l'Association Congrès des Notaires de France explorent les évolutions de la société en alternant les thèmes de réflexion Ils sont une contribution annuelle du notariat au débat public.

Chaque année, ces travaux se traduisent par la publication des contributions suivantes :

- Un rapport publié sur www.rapport-congresdesnotaires.fr
- Une série de propositions de réformes visant à accompagner la vie des citoyens et les professionnels.
- Un congrès, lieu de réflexion, de formation et de débats.
- Ces travaux sont en libre accès sur congresdesnotaires.fr
- 128 textes législatifs et réglementaires sont issus des travaux de l'Association.

L.G.

Les Sorgues du Comtat s'associent à Citeo pour lutter contre les déchets abandonnés

Le lundi 3 juin 2024, [Christian Gros](#), président de l'agglomération des Sorgues du Comtat et [Christine Leuthy](#), directrice régionale Sud-Est de Citeo ont signé une convention pour une durée de 3 ans qui a pour but de prévenir l'abandon de déchets sur les espaces publics. Cette initiative rentre dans la politique territoriale voulue par les Sorgues du Comtat qui s'engagent en faveur de la protection de l'environnement et la promotion d'un mode de vie durable.

Une étape importante et un engagement commun pour le bien-être de tous. Voilà comment résumer la signature de la convention qui s'est déroulée le lundi 3 juin 2024 entre [l'Agglomération des Sorgues du Comtat](#) et la structure [Citeo](#). En s'associant sur plusieurs années (3 ans renouvelables) avec une entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, l'entité dirigée par Christian Gros marque sa volonté de mettre les problématiques environnementales et écologiques au cœur de ses priorités.

Un plan sur 3 ans

La convention signée par les deux parties prévoit un plan de lutte contre les déchets abandonnés dans les espaces publics des communes de l'agglomération. Cette alliance qui devrait couvrir une partie des

Ecrit par le 24 novembre 2024

couts d'opération de nettoyage que les déchets engendrent a un cout total de plus de 460.000 euros, elle prévoit plusieurs mesures phares étalées sur les années 2024-2025-2026.

En premier lieu, une cartographie claire des « points noirs » en déchet abandonnés du territoire, un renforcement des moyens de nettoyage, une lutte contre les gestes d'abandon accompagnée d'une sensibilisation et d'une mobilisation des publics avec des opérations de ramassages. Un déploiement de campagnes de communication qui intègre les différentes problématiques du territoire et un nouveau moyen de captation et de caractérisation des déchets suivront dans une deuxième phase.

Les défis écologiques au cœur de l'engagement contre les déchets abandonnés

L'amélioration du cadre de vie, la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement sont au cœur du défi écologique dans lequel la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat s'engage. Dans le défi de transition écologique, la question des déchets et de leur réduction est un axe stratégique, il s'intègre dans l'affirmation des 3R pour Réduire, Réutiliser, Recycler.

La lutte contre les déchets abandonnés dans l'espace public est donc un enjeu majeur pour l'Agglo qui l'a inscrite dans son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) et est au cœur de la Stratégie Propreté que l'intercommunalité a engagé avec tous les acteurs publics, privés et citoyens du territoire. Une exposition photo nommée « Sortez de l'ombre, voyez la vie en couleurs. Soyez le relais du bon geste ! » constituée de photographies exclusives de [Cyril Cortez](#) pour sensibiliser aux déchets abandonnés a accompagné la signature de cette convention. Elle rentre dans le cadre des initiatives de sensibilisation à la propreté dans l'espace public.

Auribeau : à la découverte des parcours de pâturage du Grand Luberon

Ecrit par le 24 novembre 2024



Ce mardi 11 juin, le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose une sortie buissonnière à Auribeau avec pour thème 'Découverte des milieux naturels et des parcours de pâturage du Grand Luberon'.

Les participants seront accompagnés par un technicien du Parc qui commentera la balade de 10 km. Forêt, fleurs de printemps, panoramas des crêtes puissants, approche du troupeau de mouton... Vous pourrez découvrir les trésors du Grand Luberon durant cette sortie d'environ 5 heures.

Le Parc rappelle qu'il faut prévoir des chaussures de marche adaptées, un chapeau, un sac à dos avec de l'eau ainsi qu'un repas pour la pause pique-nique à l'heure du déjeuner.

Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou par mail accueil@parcduluberon.fr

Mardi 11 juin. 9h30. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription. Auribeau.

BTP Vaucluse : un colloque pour le réemploi,

Ecrit par le 24 novembre 2024

entre économie circulaire et enjeux d'avenir



Le jeudi 28 mai 2024, les acteurs économiques et politiques du département de Vaucluse se sont réunis lors d'un colloque sur le réemploi des matériaux organisé par [la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur](#), [la Fédération du BTP 84](#) et leurs partenaires. L'occasion pour les professionnels du secteur d'évoquer les enjeux du futur et les changements possibles.

Le BTP produit à lui seul 240 millions de tonnes de déchets annuels d'après [l'Agence de la Transition Ecologique](#) (basée sur des chiffres de 2020) ce qui représente 70% de la production totale de déchets en France selon le [Commissariat Général du Développement Durable](#) (CGDD). Cette problématique est un enjeu crucial pour l'avenir environnemental de la planète, ce qui a obligé les structures et entreprises du BTP à s'adapter et adopter de nouvelles pratiques.

La moitié des matériaux qui sont utilisés dans ce secteur d'activité ne sont pas traités, recyclés ou réutilisés. Une donnée qui paraît assez déconcertante lorsqu'on sait que les matériaux d'un bâtiment produisent 56% d'impact carbone sur leur durée de vie complète et qu'ils sont responsables d'émissions carbonées assez importantes. L'enjeu du réemploi de ces matériaux représente donc un sujet majeur pour

Ecrit par le 24 novembre 2024

notre futur écologique.

Le réemploi, une solution efficace et adoptée

Faisant face à des problèmes d'approvisionnement qui ne vont cesser de s'accroître avec l'épuisement mondial de matières premières, le secteur du BTP a dû prendre des mesures immédiates afin d'apporter des solutions efficaces. Parmi la plus utilisée et performante, on retrouve la technique du réemploi. Introduit il y a plusieurs années, cette opération consiste à réemployer un élément (objet ou matériau) après nettoyage ou révision pour un usage similaire à son utilisation initiale.

Appliquée au BTP, cette technique est désormais très largement répandue et démocratisée au sein des structures professionnelles du BTP qui s'appuient sur un diagnostic ressource pour répertorier les composants d'un bâtiment sur des chantiers qui sont éligibles à un réemploi soit sur un même projet soit pour le projet suivant. Un acte qui fait du bien à la planète mais aussi aux entreprises qui utilisent le réemploi car cela change leur modèle économique et constitue un axe de développement intéressant pour le futur du BTP.

Le réemploi et son développement au cœur du colloque vauclusien

Très soucieuse d'offrir les bons outils aux professionnels du BTP sur le Vaucluse, la Fédération Régionale du Bâtiment Provence-Alpes-Côte-D'azur et la Fédération du BTP 84 se sont associés avec l'association [Raediviva](#), spécialiste en matière de réemploi pour organiser le jeudi 28 mai 2024, à la Salle Polyvalente de Montfavet, une matinée de colloque qui réunissait plusieurs acteurs politiques et économiques du département du Vaucluse.

Elus, maîtres d'ouvrage, entreprises, architectes, bureaux d'études, maîtres d'œuvres, services industriels et éco organismes, tous étaient présents pour se rencontrer, débattre et partager leurs expériences en matière de réemploi dans le domaine du BTP. L'objectif de cette colloque était de placer le développement de la pratique du réemploi, de ses enjeux et de ses perspectives à travers ses outils, ses marchés et surtout son économie circulaire et son impact sur la transition écologique « nous les acteurs de l'acte de construire, sommes au cœur de l'évolution du réemploi, tous ceux qui sont présents dans cette salle à travers nos actions, nous devons accompagner les changements majeurs qui s'annoncent face au réchauffement climatique, la raréfaction des sources naturelles et la volatilité des prix des matériaux. Nous rentrons dans une nouvelle ère dans le domaine de la construction et le réemploi est une composante essentielle du bien fondement de ce nouveau fonctionnement » a déclaré Daniel Leonard, président de la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics du Vaucluse.

L'association Raediviva, promoteur principal du réemploi

Dans une matinée où les intervenants, les tables rondes et les échanges interactifs se sont succédés, un acteur était particulièrement attendu par l'audience : l'association Raediviva. Et pour cause, la structure basée à Marseille est le 1^{er} réseau des acteurs du réemploi dans le domaine du BTP sur la région

Écrit par le 24 novembre 2024

Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Représentée par sa directrice, [Tiphaine Guélou](#), Raediviva a pour but de favoriser le réemploi de matériaux issus de la déconstruction, de structurer la filière et de réduire les déchets de chantiers en proposant des solutions adaptées « on a des points sensibles qu'il faut placer au cœur de nos priorités immédiates. C'est le cas notamment de la Responsabilité Énergie du Producteur qui est un principe du pollueur-payeur, ce qui veut dire que le metteur sur le marché doit anticiper la fin de vie de ses matériaux et équipements. Elle le délègue à des éco-organismes qui sont pour le bâtiment qui portent l'obligation d'augmenter le réemploi en France » souligne la directrice de Raediviva.

« A l'heure actuelle, on est à peu près à 1% des matériaux qui sont réemployés en France, notre marge de progression sur ce sujet est donc immense. On est sur un secteur qui est très émetteur en émissions de gaz à effet de serre, nous devons agir sur ce volet. Nous ce que nous souhaitons c'est vous accompagner, entreprises, PME, indépendants et vous offrir des solutions pour favoriser une utilisation efficace du réemploi qui servira également à une économie circulaire viable. » a annoncé Tiphaine Guélou.

Confrontée à de nombreuses problématiques et obstacles, le domaine du réemploi doit perpétuellement s'adapter avec une obligation de résultats pour l'avenir « le sujet du réemploi était déjà important dans notre secteur, il va devenir vital. On est toujours à 1% de réemploi en France, en 2024, nous sommes censés atteindre 2% de matériaux réemployés, 4% en 2027 et 5% en 2028, ça paraît des chiffres assez anodins mais ce sont des grosses masses et pour atteindre ces objectifs, ça demande la mobilisation de tous » conclut la directrice, Tiphaine Guélou.

GeEAUde : l'Histoire d'eau bien en chaire de l'université d'Avignon

Ecrit par le 24 novembre 2024



Avignon université vient d'inaugurer une nouvelle chaire universitaire. Il s'agit de GeEAUde, une structure unique en France dédiée aux eaux souterraines. Avec le changement climatique, mieux connaître ces ressources constituant la quasi-totalité de nos réserves d'eau douce devient un enjeu indispensable. Encore plus en Vaucluse où cet approvisionnement provient presque exclusivement des eaux souterraines. Objectif : se doter d'outils permettant notamment aux décideurs politiques de mieux gérer cette ressource vitale.

Avec GeEAUde, l'université d'Avignon dispose donc désormais d'une 4^e chaire partenariale après celles consacrées à l'IA (étudier l'humain au travers des technologies du langage), la Chimie verte & durable du végétal (labellisée Unesco) et les Gif (Géodata immobilier foncier).

Consacrée aux eaux souterraines, ce nouvel outil unique en France regroupant le monde universitaire et des partenaires socio-économique intervient sur la « Dynamique des ressources en eau souterraine et interactions avec les écosystèmes associés ».

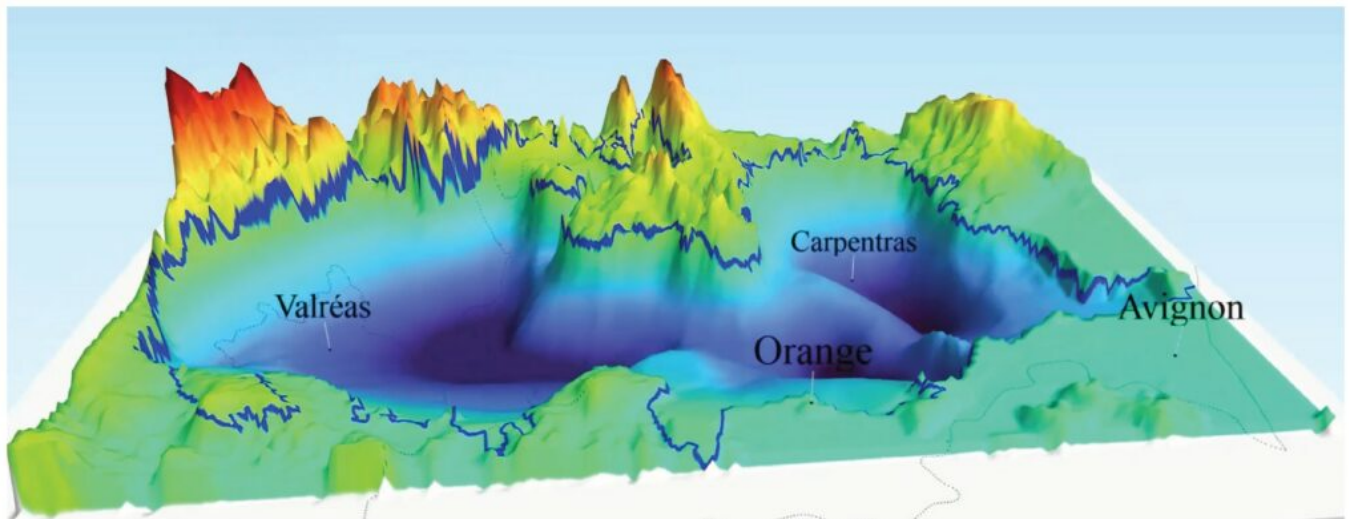
En clair, « il s'agit de savoir ce qu'il y a sous nos pieds », résume [Carole De Souza](#), directrice de l'Institut Agrosociences, environnement et santé d'[Avignon université](#) à Agroparc.

« L'eau souterraine, c'est un trésor invisible. »

Konstantinos Chalikakis, porteur de la chaire GeEAUde

Ecrit par le 24 novembre 2024

L'enjeu est de taille puisque les eaux souterraines représentent près de 99% des réserves d'eau douce liquide de la planète. Actuellement, elles fournissent 25% de toute l'eau douce utilisée par les êtres humains en moyenne dans le monde. En France, elles représentent 53% de l'utilisation totale en eau potable, agriculture et industrie. Et en Vaucluse, les eaux souterraines constituent 96% des sources d'approvisionnement dans le département en matière d'eau potable.



En Vaucluse, 96% des ressources utilisées pour la consommation, l'industrie et l'agriculture proviennent des eaux souterraines. ©DR

Un enjeu vital pour notre avenir

« L'eau souterraine, c'est un trésor invisible, explique [Konstantinos Chalikakis](#), enseignant chercheur au sein d'Avignon université et porteur de la chaire GeEAUde. Mais parce qu'on ne la voit pas, on pense parfois qu'elle n'existe pas. Cette méconnaissance, c'est la raison principale pour laquelle cette ressource est souvent mal gérée. »

Présentant l'avantage d'être mieux protégées que les eaux de surface comme les rivières et les lacs, elles constituent pourtant une ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable et le maintien des écosystèmes.

« Toutefois, les eaux souterraines, ainsi que les bénéfices directs et indirects qu'elles procurent, passent trop souvent inaperçus ou sont ignorés. Ces ressources naturelles, essentielles pour l'homme et les écosystèmes, restent mal comprises, sous-évaluées, et surexploitées. Cette situation critique s'accroît en contexte méditerranéen », insiste Konstantinos Chalikakis.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Le porteur de la chaire GeEAUde Konstantinos Chalikakis dit 'Kostas', également enseignant chercheur au sein d'Avignon université, directeur adjoint de l'UMR-EMMAH (Unité mixte de recherche-Environnement méditerranéen et modélisation des agrohydro systèmes), directeur du laboratoire d'hydrogéologie et responsable équipe hydro. ©DR

Les objectifs de cette chaire universitaire unique en France

L'objectif de la nouvelle chaire est « de développer, tester et promouvoir des outils et des approches globales pour caractériser et modéliser les ressources en eau souterraine, ainsi que proposer des stratégies de gestion durable adaptées au contexte méditerranéen dans le cadre des changements globaux. »

Pour cela, outre Avignon université, GeEAUde s'appuie sur deux autres membres fondateurs de premier plan : le département Aqua de l'[Inrae](#) (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), organisme de recherche leader mondial dans son domaine, et l'[IFP Energies nouvelles](#), autre acteur mondial majeur dans la recherche de l'énergie et de l'environnement.

Le but étant favoriser la transmission des connaissances et le partage de la collecte des données en fédérant chercheurs, décideurs, politiques, gestionnaires industriels et utilisateurs de l'eau afin de développer des outils d'aide à la décision ainsi que de gestion durable et équitable des ressources en eau souterraine.

De nombreux partenaires locaux

Conscient de l'importance de la démarche, plusieurs acteurs locaux ont, eux aussi, fait le choix de

Ecrit par le 24 novembre 2024

rejoindre GeEAUde comme [le Conseil départementale de Vaucluse](#), la Communauté d'agglomération du [Grand Avignon](#), le syndicat des eaux [Rhône-Ventoux](#), le [Syndicat mixte du bassin des Sorgues](#) ainsi que les groupes nationaux [Suez](#) et [Veolia](#).



Les membres partenaires et associés de GeEAUde. ©DR

« Le Département de Vaucluse est particulièrement sensibilisé aux problématiques de l'eau, rappelle [Christian Mounier](#), président de la commission agriculture, eau et alimentation. Nous avons d'ailleurs initié fin 2022 des Etats généraux de l'eau afin de mener une réflexion concrète sur la préservation de la ressource et la sécurisation de l'approvisionnement en eau du Vaucluse. C'est donc une évidence que nous figurions dans cette nouvelle chaire. »

« Le Grand Avignon est directement intéressé par la problématique de l'eau, complète pour sa part [Jérôme Gelly](#), directeur général des services techniques de l'agglomération. Avec nos 173 000 abonnés approvisionnés par 10 millions de m³, la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), l'irrigation, l'assainissement... l'agglomération est totalement concernée par ces thématiques. »

Même constat auprès des syndicats ayant rejoint GeEAUde : « Nous desservons 180 000 personnes dans 37 communes, indique [Julia Brechet](#), directrice de Rhône-Ventoux. Nous prélevons 13,5 millions de m³ dont plus de 12 millions de m³ proviennent d'eaux souterraines. Nous sommes donc sensibles à cette problématique puisque nous nous sommes déjà engagés dans cette démarche dès 2016 en recrutant un hydrogéologue. »

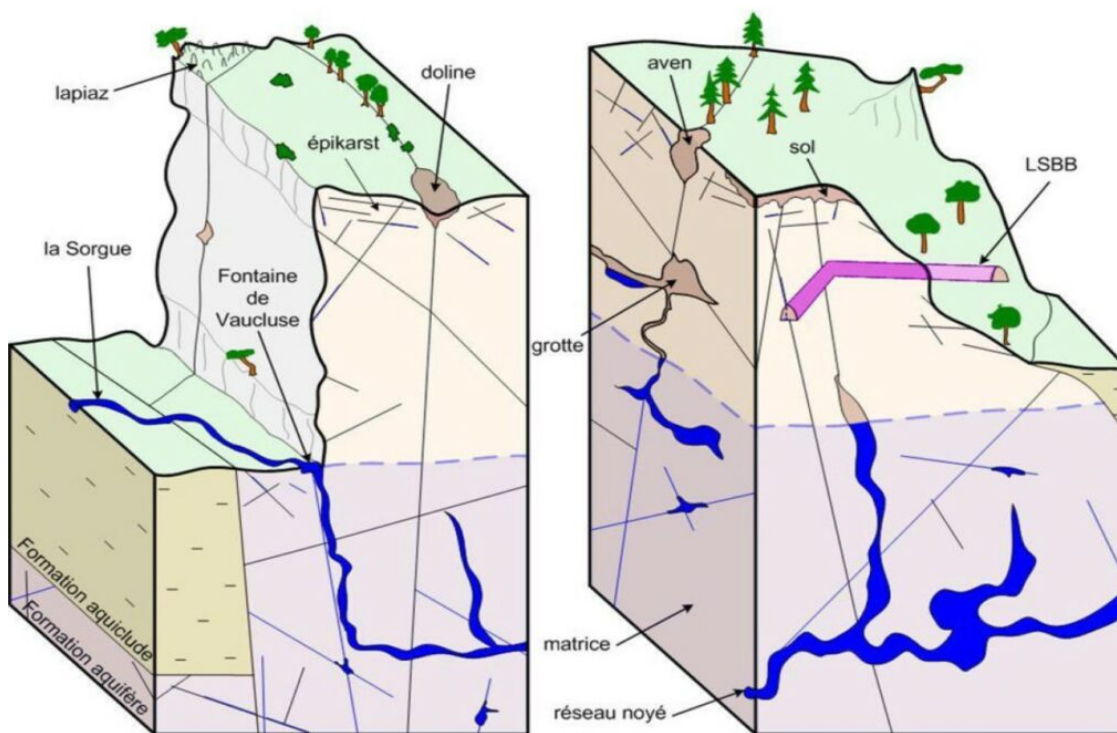
« On s'intéresse beaucoup aux réseaux des Sorgues en surface, explique [Laurent Rhodet](#), directeur du

Ecrit par le 24 novembre 2024

Syndicat mixte du bassin des sorgues, mais on doit mieux comprendre ce qui se passe en dessous comme à la fontaine de Vaucluse dont le volume baisse de plus en plus. »

A la découverte des hydrosystèmes méditerranéens et vauclusiens

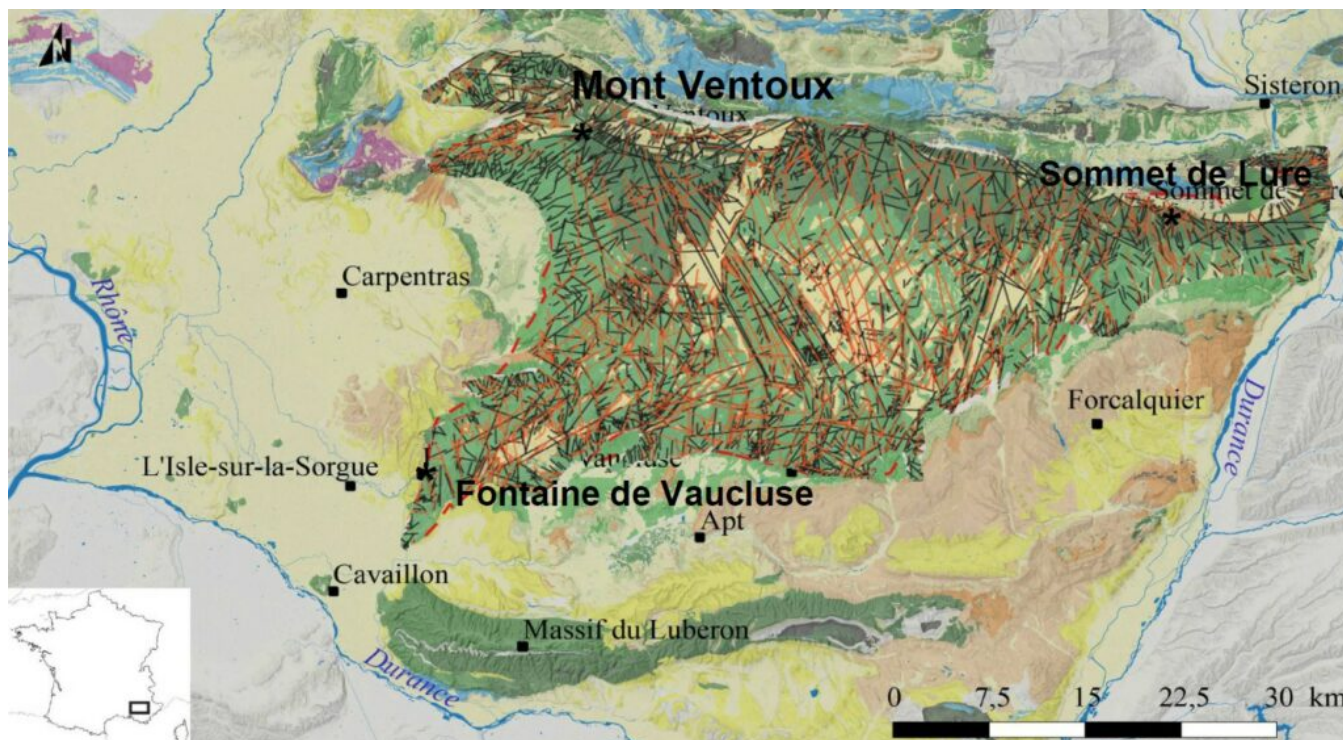
Dans un premier temps, GeEAUde va se concentrer plus spécifiquement sur 3 types d'hydrosystèmes souterrains caractéristiques du pourtour et des îles méditerranéennes. Il s'agit des aquifères karstiques, des aquifères alluvionnaires et des aquifères sédimentaires profonds. Trois types de système que l'on retrouve dans le Vaucluse.



La Fontaine de Vaucluse représente l'unique exutoire d'un hydrosystème particulièrement complexe. ©DR

Les aquifères karstiques sont formés principalement au sein de roches carbonatées. Ces hydrosystèmes souterrains présentent plusieurs particularités. Ils ont une importante capacité de stockage d'eau et les écoulements souterrains sont dominés par deux tendances : une dynamique d'écoulement lente et une rapide. La Fontaine de Vaucluse est un exemple d'aquifères karstiques ne présentant qu'un unique exutoire.

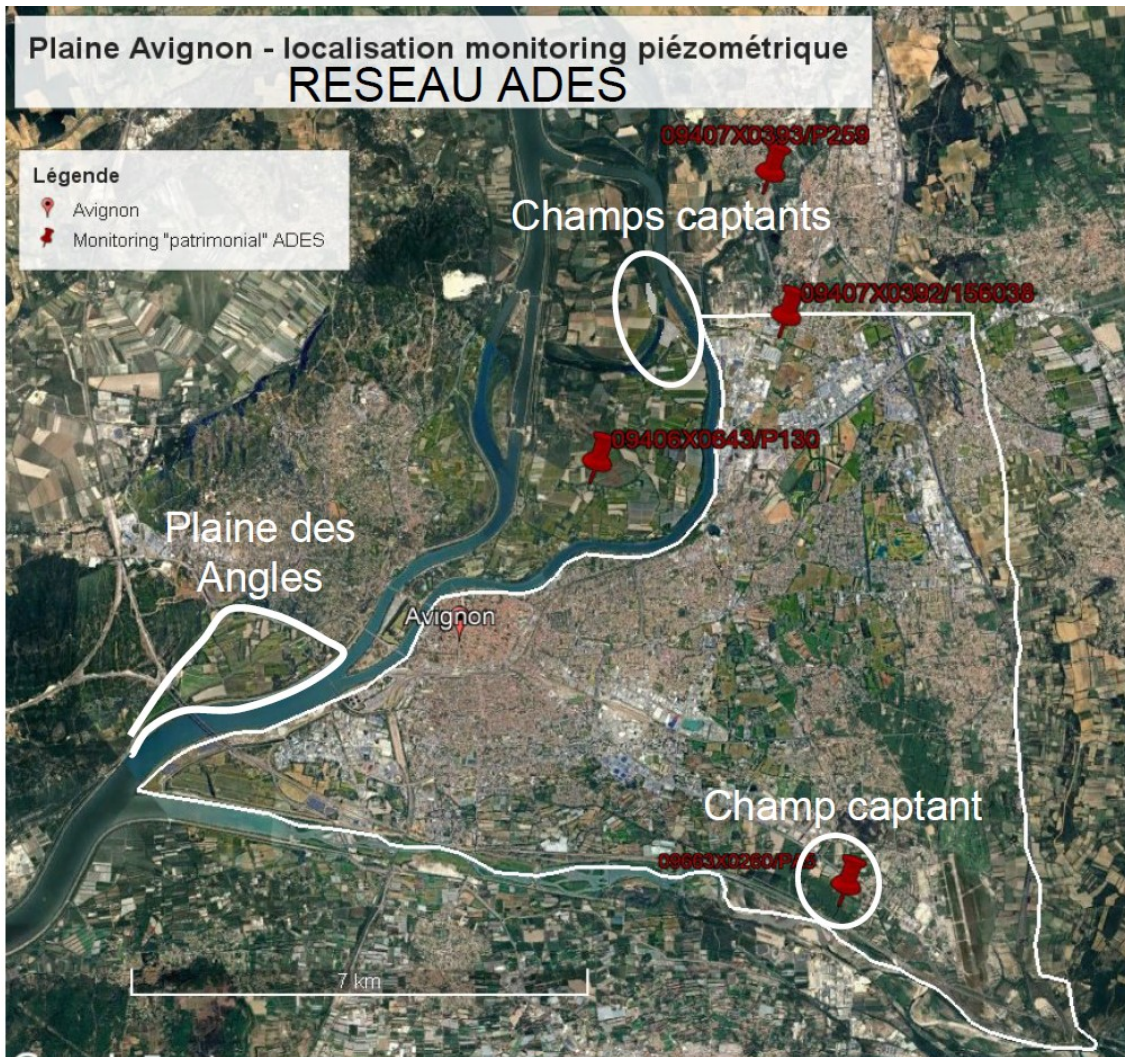
Ecrit par le 24 novembre 2024



L'Hydrosystème de Fontaine de Vaucluse représente un bassin d'alimentation de 1 162 km² affichant le plus fort débit moyen interannuel de France et l'un des premiers d'Europe. ©DR

Pour leur part, les aquifères alluvionnaires sont des formations géologiques constituées de sédiments (graviers, sables, limons et argiles) qui se sont accumulés au fil du temps dans les lits de rivières et les plaines inondables comme la plaine d'Avignon ou celle de la Crau. Ces aquifères sont souvent situés à faible profondeur sous la surface du sol, et leur eau est généralement plus accessible que celle des aquifères profonds. Ils sont donc largement utilisés pour l'approvisionnement en eau potable, l'irrigation, l'industrie et la production d'énergie. Ces aquifères alluvionnaires peuvent se recharger rapidement en période de pluie et leur niveau d'eau peut varier considérablement en fonction des conditions climatiques locales.

Ecrit par le 24 novembre 2024



Depuis le Rhône, il faut 49 jours pour recharger les champs captant de la Barthelasse. Il faut compter 10 000 ans pour l'aquifère sédimentaire profond du Miocène de Carpentras... ©DR

Enfin, les aquifères sédimentaires profonds, comme celui du Miocène de Carpentras, sont des formations géologiques souterraines constituées de couches de sédiments et de roches perméables situées à des profondeurs importantes, souvent plusieurs centaines de mètres sous la surface du sol (ex. aquifère du Miocène de Carpentras). L'eau contenue dans ces aquifères est généralement plus ancienne et ils sont généralement très long à se recharger. Les aquifères sédimentaires profonds représentent des systèmes très fragiles souvent utilisés pour l'approvisionnement en eau potable, l'industrie et la production d'énergie, car ils peuvent contenir des quantités importantes d'eau.

Ainsi en Vaucluse, un hydrosystème aquifère alluvionnaire comme celui d'Avignon pourra mettre 49 jours à se reconstituer, de l'eau du Rhône vers les champs captant de la Barthelasse, contre 10 000 ans pour

Écrit par le 24 novembre 2024

l'aquifère sédimentaire profond du Miocène de Carpentras. Vu le temps que cela peut prendre, on voit alors mieux l'intérêt de saisir comment ces systèmes fonctionnent. Tout le travail de la chaire va donc consister à comprendre les différentes interactions entre hydrosystèmes souterrains et écosystèmes associés, les processus de remplissage, la vulnérabilité aux risques (contamination par une pollution et surexploitation notamment) ainsi que la pérennisation et l'exploitation durable.

« Il est essentiel d'agir collectivement et de manière coordonnée. »

« GeEAUde va nous permettre de mettre en place des bases de données ainsi que de développer des outils pour étudier les évolutions des ressources en eau souterraine et modéliser le comportement des aquifères », complète Konstantinos Chalikakis.

« L'intérêt est de décloisonner les informations et de renforcer notre capacité à échanger », insiste [Alexandre Duzan](#), directeur général adjoint Sondalp-Hydroforage chez Suez qui rappelle l'urgence à agir « quand on sait que le débit du Rhône a baissé de 15% depuis les années 1970 ».

Même prise de conscience pour [Eric Lahaye](#), directeur régional chez Veolia : « Lors de la tempête Alex en 2020, nous avons constaté des niveaux de moins 5 à moins 7 mètres sur des ressources que l'on croyait presque inépuisables. »

« Pour faire face à cette situation critique qui s'accroît en contexte Méditerranéen, il est donc essentiel d'agir collectivement et de manière coordonnée », poursuit Konstantinos Chalikakis.

Et ce d'autant plus que cet 'or bleu' a aussi une valeur économique importante car il est utilisé pour une grande variété d'activités, notamment l'agriculture, l'industrie, la production d'énergie et l'approvisionnement en eau potable. S'il devient plus rare, cela peut entraîner des conflits entre les différents utilisateurs de l'eau.

Écrit par le 24 novembre 2024



'L'or bleu' constitue un trésor quasi-invisible situé principalement sous le sol de Vaucluse. ©DR

Au final, GeEAUde ambitionne de développer et partager les outils permettant une gestion durable de ces ressources souterraines. « Une nappe, c'est une copropriété qui appartient à tout le monde, confirme Alexandre Duzan. Il y a donc un vrai enjeu de gouvernance. » C'est certainement pour cela que la Ville d'Avignon, la Région Sud ou encore la Maison régionale de l'eau ont d'ores et déjà annoncé leur volonté de rejoindre cette chaire qui représentera un investissement pour l'Université mobilisant 1,5M€ sur 5 ans.

« Des conséquences directes sur la sécurité alimentaire et la stabilité politique. »

L'urgence est là puisque le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) alerte depuis de 2021 sur les conséquences directes sur la sécurité alimentaire et la stabilité politique d'une mauvaise gestion voir d'un épuisement de ces ressources souterraines. Le rapport souligne également la nécessité de renforcer la gouvernance et la gestion, en s'appuyant sur des pratiques durables et équitables pour répondre aux besoins des populations locales.

« Il est actuellement reconnu que les ressources en eau souterraine en Méditerranée sont soumises à de nombreuses pressions telles que la surexploitation, la contamination et la modification des précipitations, expliquent les équipes de GeEAUde. En effet, le changement climatique engendre des modifications des régimes hydrologiques comme la répartition annuelle des pluies et de leur intensité, ou l'augmentation de l'évaporation. De manière indirecte, en contribuant à la montée du niveau marin, ces changements

Écrit par le 24 novembre 2024

globaux génèrent des interactions de plus en plus fortes entre eaux douces souterraines et eaux marines. »



Les membres fondateurs de GeEAUde (de gauche à droite) : *Georges Linarès*, président d'Avignon université *Konstantinos Chalikakis*, porteur de la chaire, *André Chanzy*, directeur de recherche INRAE et directeur de l'UMR EMMAH, ainsi qu'*André Fourné*, ingénieur R&D de l'IFPEN.

(Vidéo) Projection du documentaire 'L'usine, le bon, la brute et le truand' au cinéma Le Vox

Écrit par le 24 novembre 2024



***L'usine, le bon, la brute et le truand* est un documentaire de Marianne Lère-Laffitte suivant l'histoire d'une lutte collective pour sauver une usine de papier près de Rouen. Il sera projeté ce lundi 3 juin au cinéma Le Vox à Avignon, et sera suivi d'un débat en présence de la réalisatrice.**

Chapelle-Dorblay est la dernière usine à fabriquer du papier journal 100% recyclé en France. Fermée depuis 2019, la papeterie centenaire est désormais menacée de démantèlement. À sa place, un site de production d'hydrogène est prévu. Alors que les 217 salariés ont perdu leur emploi, trois délégués du personnel, deux ouvriers syndiqués et un cadre sans étiquette se battent pour sauver la papeterie de la fermeture. Vont-ils réussir à sauver leur usine ?

C'est ce dont il est question dans le documentaire *L'usine, le bon, la brute et le truand*. Réalisé par Marianne Lère-Laffitte, ce film est sorti au début de l'année 2024. Il fera l'objet d'une projection et d'un débat à Avignon ce lundi 3 juin, en présence la réalisatrice, ainsi que de l'[Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne](#) (Attac) de Vaucluse. L'occasion d'évoquer des sujets d'actualité comme la relocalisation industrielle, l'environnement et l'écologie.

Écrit par le 24 novembre 2024

Lundi 3 juin. 20h30. Cinéma Le Vox. 22 Place de l'Horloge. Avignon.

L'association Volubilis ouvre les portes au public de la pépinière municipale d'Avignon

[L'association vaclusienne Volubilis](#), engagée sur les questions de l'unité et de la diversité du paysage méditerranéen, organise un atelier intitulé « In Situ » le mardi 4 juin 2024, de 14h à 17h qui permettra aux participants de visiter la pépinière municipale d'Avignon. Un événement gratuit pour les adhérents et disponible à partir de 5€ pour les non adhérents.

Une action qui renforce l'objectif de Volubilis de sensibiliser et de former les élus, professionnels et citoyens à l'importance de la terre et de sa préservation. La structure d'intérêt général met l'approfondissement du champ de réflexion et le renouvellement de la pensée au cœur de ses enjeux en réunissant des acteurs de tous les horizons, ce qui favorise le partage d'idées.

Les 15^{ème} rencontres en novembre 2024

L'association organisera ses 15^{ème} rencontres en novembre 2024, au [théâtre des Halles](#) à Avignon autour du thème « la Terre nourricière et vivante ». Un thème qui rentre parfaitement dans les objectifs d'avenir de Volubilis et qui permettra de poser des questions cruciales pour le futur du paysage méditerranéen comme : comment habiter la terre ? de quelles manières renouer un lien avec elle et la nature ?

Infos pratiques : Atelier « In Situ ». Mardi 4 juin 2024, de 14h à 17h. Centre horticole municipale, 1088 route de Bel Air, 84140, Avignon. Entrée libre pour les adhérents de Volubilis, 5€ pour les non adhérents.